

Boudes P. & S. Ollitrault - La sociologie de l'environnement et des mouvements sociaux face à l'écologie politique

Philippe Boudes* et Sylvie Ollitrault**

*Agrocampus Ouest et UMR ESO-CNRS

**CNRS, CRAPE-Sciences Po Rennes1 EHESP

Comme le souligne opportunément l'argument de ce colloque, les sciences sociales hésitent quant à leur positionnement face à la thématique de l'écologie politique. Parce qu'il s'agit pourtant, de prime abord, d'un événement social incontournable, qui articule des enjeux environnementaux et collectifs, la sociologie, comme ses consœurs, aurait pu en faire une entrée centrale, a fortiori pour les chercheurs spécialisés dans l'étude des dimensions sociologiques et politiques de l'environnement et des mouvements sociaux. Mais cela n'est pas le cas : il y a bel et bien des sociologies de l'environnement (e.g. Redclift & Woodgate, 2002 ; Barbier et al. 2012), des mouvements sociaux environnementaux et des politiques d'environnement (Bozonnet & Jakubvec, 2000 ; Boy et al, 2012), mais pas directement de sociologie de l'écologie politique. Parmi les objets d'étude de ces champs de recherche, on ne retrouve pas non plus directement l'écologie politique, mais des éléments proches, dont l'écologisme et la sensibilité écologique (Sainteny, 2012 ; Bozonnet 2012), les associations environnementales (Micoud, 2005), les controverses et la gouvernance (Barbier & Rémy, 2012) ou les pratiques et modes de vie (Dobré & Juan, 2009). On trouve encore, avec Vaillancourt (2004), une sociologie des mouvements verts et de l'environnement, renommée écosociologie, et sous la plume de Foster et Clark (2008), une sociologie de l'écologie scientifique – mais à notre connaissance pas de sociologie de l'écologie politique.

On pourrait proposer une autre lecture de ce constat, en arguant que l'écologie politique est transversale à l'analyse sociologique des questions d'environnement, et qu'elle est donc omniprésente. Toutefois, force est de constater que, à l'instar des autres sciences humaines et sociales, la sociologie ne s'est pas intéressée à l'écologie politique dans toute sa complexité. En reprenant Buttell (2002), on peut dire que l'analyse de l'écologisme (environmentalism) et du mouvement écologiste (ecological movement) s'est limitée à trois perspectives. La première a été celle de Dunlap et de ses collaborateurs : il s'agit d'une mise en cause d'une vision du monde dominante (western world view), celle d'un progrès humain pensé en terme matériel (production et consommation) et qui légitime de fait la domination sur la nature. Les limites de cette vision du monde, concomitantes de la montée des préoccupations écologiques mais aussi des connaissances sur l'environnement, ont conduit à la mise en avant d'une vision alternative : « une éthique qui implique le rejet des postulats de la pensée sociale dominante par de plus en plus de groupes sociaux qui se voient eux-mêmes comme faisant partie de la nature » (ib.:51). Le nouveau paradigme écologique de Catton et Dunlap (1978) illustre pleinement la mise en œuvre de ce courant de pensée en sociologie. La seconde approche reprend les positions de R. Inglehart sur le post-matérialisme : l'intérêt pour la nature et pour la qualité de vie – et non plus pour les biens matériels – sont des valeurs post-matérielles qui prédisposent les citoyens à adhérer aux valeurs ou à s'investir dans des mouvements écologistes. La troisième

perspective situe la montée de l'écologisme comme la conséquence du déclin des structures politiques traditionnelles, en particulier dans la prise en compte des nouveaux risques, de la santé et la justice environnementale.

Si ces approches ont permis d'approfondir l'analyse de l'organisation des mouvements écologistes, de leur histoire et de leur fonction, elles ne rendent compte ni des fluctuations de ces mobilisations, ni des mouvements anti-environmentalistes, ni de la diversité de ces mouvements écologistes, ni de la construction sociale de certaines expressions actuelles de l'écologie (dont la justice environnementale ou la prolifération de gestes dorénavant respectueux de l'environnement qui n'auraient pas été qualifiés ainsi 30 ans auparavant).

Il ne fait aucun doute que nos disciplines ont les ressources cognitives pour aborder l'écologie politique. Ce sont donc des facteurs d'ordre historiques, sociaux et culturels qui ont minimisé de fait l'intérêt des sociologues pour l'écologie politique. Plutôt que de faire fi du passé et de chercher à embrasser une sociologie de l'écologie politique, notre approche vise à clarifier ces blocages : nous en proposons une lecture à partir de l'expérience de deux chercheurs impliqués dans leurs domaines, la sociologie de l'environnement et celle des politiques et des mouvements sociaux environnementaux. L'énumération et la compréhension de ces difficultés nous conduira finalement à esquisser quelques éléments à partir desquels la sociologie et les sciences politiques peuvent tenter d'approcher de manière plus complète l'écologie politique.

La sociologie de l'environnement et l'écologie politique Par sociologie de l'environnement, il faut entendre la production sociologique rattachée à ce champs relativement institutionnalisé, qui est notamment présent dans les associations internationale, européenne, ou nationales de sociologie, y compris des groupes de recherche francophone (AISLF) et français (cf. Boudes, 2008). Pour expliquer les difficultés qu'a rencontrées cette sociologie de l'environnement pour appréhender l'écologie politique, on scindera celle-ci en deux entrées pour appréhender d'une part la question de la mobilisation collective, et d'autre part la question de l'environnement dans sa dimension sociale.

Un intérêt limité pour les mobilisations collectives.

Sur la question de la mobilisation collective relative à l'environnement, les sociologues de l'environnement s'accordent à mettre en avant deux aspects. D'abord, il existe une séparation entre les mouvements de protection de la nature et les mouvements écologistes. Dans le cas de la France, les premiers sont les héritiers des sociétés savantes naturalistes de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Leur institutionnalisation et leur reconnaissance depuis les années 1970, avec la figure de la FNE (France Nature Environnement), tiennent à leur capacité de lier des éléments scientifiques expliquant les dynamiques naturelles globales et des connaissances locales permettant une forme de gestion différenciée selon les situations et de plus en plus un rôle de médiation entre les citoyens et l'Etat ou ses représentants. De fait, si ces associations sont des acteurs privilégiés des enjeux environnementaux, leur porté critique et politique est faible : tout en s'imposant aujourd'hui comme l'un des acteurs à part entière de la gouvernance environnementale, elles limitent leurs ambitions aux dimensions naturalistes des enjeux environnementaux, le seul enjeu social demeurant la médiation de ces

connaissances. Tout au plus, à travers leur prise en compte des spécificités locales, elles « permettent une recomposition de l'action publique [et participent également] à l'intégration de la critique écologiste en acceptant le rôle et la place institutionnels de corps intermédiaire dans les procédures de concertation ».

Au contraire, les seconds mouvements sont le produit d'une critique sociale généralisée et sont porteurs d'un changement radical plus global dont l'objectif est la défense d'une nature et d'une société victime de l'industrialisation et soumise à la recherche d'un « progrès » devenu une fin en soi. Or, durant les années 1970, l'analyse des mouvements sociaux a été monopolisée par l'approche de A. Touraine et ses recherches sur les nouveaux mouvements sociaux. Touraine voit dans les nouveaux mouvements sociaux les « sages femmes de l'histoire actuelle » (Vaillancourt, 1991:7), et c'est pourquoi il veut saisir, parmi ces mouvements, celui qui pourra prendre la place du désormais moribond mouvement ouvrier. Avec son équipe (1980), il va s'intéresser à l'un des aspects importants du mouvement écologiste de l'époque, le mouvement anti-nucléaire. Mais l'ambition de ce travail négligera l'enjeu de ce mouvement en particulier. Les auteurs reconnaissent d'ailleurs, qu'ils étaient « à la recherche d'un conflit et d'un mouvement social plutôt que d'une nouvelle image de la culture, c'est à dire des relations entre une société et son environnement. Peut-être [ont-ils] fait le mauvais choix et [ont-ils] mal éclairé le sens le plus important de la lutte anti-nucléaire. Mais, au moment où se place [leur] recherche, ce risque apparaît limité. » (ib.:34). Touraine et al. marquent à plusieurs reprises leur prise de distance avec l'environnement : ils s'intéressent moins à la pensée écologique au cœur de ces mouvements qu'à l'orientation politique qui les caractériserait mieux : « Si nous avons pensé pouvoir trouver un mouvement social dans la lutte anti-nucléaire, c'est parce que celle-ci s'est donnée presque dès le début une orientation politique, en ce sens qu'elle a constamment cherché à transformer un courant d'opinion écologiste en une véritable lutte sociale, définissant précisément son adversaire » (ib.:31).

L'entière sociologie des mouvements sociaux et de l'environnement a accordé par la suite peu de place aux mouvements écologistes, à l'exception de chercheurs québécois dont Babin (1991) sur le nucléaire au Canada, ou Vaillancourt (1982) sur les mouvements verts québécois et les liens entre écologie et actionnalisme, et quelques travaux Allemands (dont Brandt et al., 1987, cf. infra). Davantage d'intérêt aurait pu également être donné aux travaux de S. Moscovici sur les mêmes mouvements des années 1970. D'après lui, (Moscovici, 2002 : 42) à travers ce mouvement, « il s'affirmait quelque chose de plus profond et de plus continu dans la culture et dans la réalité politique occidentale : [...] il s'agissait de mouvements que j'ai appelé naturalistes, c'est-à-dire qui ont tenté au cours des siècles de changer les rapports entre la culture et la nature. » Mais là encore, peut-être à cause de son statut de psychologue puis de son intérêt aux minorités actives, ces réflexions n'ont eu que peu de retentissement (cf. Rudolf, 1998 ; Picon, 2012).

Une autre difficulté pour saisir les mouvements d'écologie politique a été leur profusion. En s'intéressant par exemple aux associations environnementales, A. Micoud (2005) constate qu'il est finalement impossible de les inventorier. Elles regroupent les héritières des sociétés savantes naturalistes, les nouvelles associations qui partent de

conflits locaux pour élargir leur propos aux politiques nationales et européennes, et encore d'autres formes de mobilisations qui « ont joué un rôle important pour constituer ce milieu extrêmement composite de la sensibilité écologiste. » (ib.:3). Impliqués au-delà du seul monde associatif car souvent reconnues par les autres acteurs publics, ce mouvement associatif écologiste serait certes un vecteur de valeurs environnementales, mais son hétérogénéité permet mal son étude. Si A. Micoud y voit « un ordre qui ne se connaît pas comme tel », force est de reconnaître que lui-même n'a pas su dépasser la diversité de cette nébuleuse associative pour se saisir de ce mouvement. C'est paradoxalement en Europe de l'Est et du Nord que la sociologie de l'environnement s'est peut-être le plus largement intéressée aux mouvements sociaux environnementaux, principalement à travers leur rôle dans les transitions démocratiques de ces pays. Ainsi, les travaux de Yanitski (1993) ou Jehlicka (1994) ont montré comment les mouvements verts comptaient parmi les seuls lieux de contestations autorisés et sur lesquels s'appuyaient les opposants aux régimes : « le vert devient une couleur de protection pour toutes sortes d'opposant et de critiques » (ib., repris par Telesiene, 2012:355). Il s'agit toutefois d'une importance relative et accordée temporairement à ces mouvements : cette forme d'éconationalisme s'est amoindri en même temps que déclinait l'emprise de l'URSS sur ces pays. Aujourd'hui, « même si le niveau de conscience environnementale est élevé dans ces pays, l'activisme environnemental reste faible (comparé à celui de l'Europe de l'Ouest) » (Telesiene, 2012:355).

Enfin, la relative importance donnée ici à la portée critique de l'environnementalisme est toutefois remise en cause par le courant de modernisation écologique qui s'est imposé en sociologie de l'environnement peu avant les années 2000 (Buttel, 2000). Ce courant attribue un rôle mineur aux mouvements sociaux environnementaux dans le processus de transformation écologique (Mol, 2008). En effet, la modernisation écologique oriente son analyse non plus sur la dégradation environnementale mais sur la prise en charge de l'environnement par l'ensemble des institutions. De fait, « la réorientation de l'Etat et du marché dans la théorie modernisation écologique modifie aussi la position et le rôle des mouvements sociaux dans le processus de modernisation écologique » (Mol, 2000:141-2). Si ces derniers avaient une place prépondérante dans les années 1970, avec une capacité à mettre sur l'agenda public et social les problèmes d'environnement, maintenant que les gouvernements et dirigeants ont pris en charge ces questions ils n'auraient plus qu'un rôle d'accompagnateur actif, d'observateur critique. Leur indépendance permettrait une posture pleinement réflexive, mais ils ne peuvent plus être au cœur de l'analyse sociologique de l'environnement. L'analyse historique de l'écologisme lituanien que propose Rinkevicius (2000) arrive aux mêmes conclusions. En étudiant les transformations des mouvements écologistes sous le régime soviétique, lors de la libération nationale, et dans la transition actuelle vers une société libérale et orientée vers le marché, Rinkevicius montre que cet activisme environnemental a délaissé peu à peu son rôle d'opposition pour s'intégrer davantage et devenir un acteur institutionnel à part entière – comme la plupart des mouvements d'Europe occidentale. Pour Rinkevicius, cet activisme en Lituanie maintient un double système de valeur mêlant un projet pragmatique d'auto-éco-gestion à

des aspects plus idéologiques que l'auteur nomme « romantique-idéalistes » (romantic-idealistic aspects).

Dans tous les cas, on constate que les mouvements sociaux environnementaux des années 1970 n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie alors qu'ils semblent avoir joué un rôle important dans la reconnaissance contemporaine des enjeux écologiques. D'autre part, l'intérêt actuel porté envers ces mouvements tendrait à être amoindri à cause de la montée d'autres acteurs, dont l'État et les acteurs économiques, comme cela est mis en avant par le courant de modernisation écologique.

Le cas de l'Allemagne, tel que décrit par Lange (2012:386), illustre pleinement cette difficulté à se saisir dans une même démarche des mouvements emblématiques et contestataires des années 1970 et des mouvements plus contemporains. « La thématique des nouveaux mouvements sociaux, écrit cet auteur, ne peut pas être discutée sans évoquer le rapport de tension existant entre les revendications de reconnaissance politique et culturelle du jeune mouvement écologique, d'un côté, et celles du mouvement ouvrier comme protagoniste classique de la question sociale, de l'autre ». Lange insiste notamment sur le rôle que les Verts ont joué au parlement allemand et à leurs effets régulateurs sur les positions radicales des activistes et sympathisants du mouvement.

Un enjeu environnemental qui se suffit à lui-même

On peut dire, par ailleurs, que face à la question de l'environnement, les sociologues se sont retrouvés démunis et ont dû restreindre leurs travaux à la recherche d'une définition strictement sociologique de cette nouvelle question.

Le premier enjeu de cette définition concernait la possibilité épistémologique, pour la discipline, de se saisir ou non des interactions entre nature et société. Le célèbre article de Catton et Dunalp (1978) rappelait ainsi que les sociologues avaient toujours mobilisé des paradigmes anthropocentriques qui donnaient une place exceptionnelle à l'humanité, au détriment des dynamiques naturelles. C'est cette fermeture de la sociologie à l'environnement qui conduit Murphy à parler d'une « sociologie de Disneyworld », coupée de la réalité matérielle, et Micoud d'une « sociologie canal-historique », rejetant tout nouvel angle d'approche. Une partie des débats se focalise alors sur la pertinence d'une analyse sociologique de l'environnement et propose une relecture des classiques pour statuer sur la légitimité historique et épistémologique (Boudes, 2008) de ce champ, e.g. sur Marx (Foster), Weber (Murphy), Durkheim (Jarikovski ; Candau & Lewis), ou Simmel (Gross ; Boudes).

A cela s'ajoute une réelle difficulté pour définir cet environnement, c'est-à-dire à la fois déterminer les termes de l'interaction nature-société et la part des influences réciproques entre dynamiques naturelles et sociales (Boudes, 2012:119). Autrement dit, dans de nombreux cas et notamment en ce qui concerne le changement climatique, tant que les causes des préoccupations environnementales ne sont pas explicites, les réflexions sociologiques portent autant sur la conceptualisation des relations entre société et nature (Buttel, 1986:360) que sur l'analyse des dynamiques sociales associées.

Dans ces deux cas, liens aux classiques et définitions, l'effort de recherche est tel qu'il ne peut pas s'ouvrir à d'autres objets comme l'écologie politique. De plus, cet intérêt pour l'environnement et l'écologie n'est pas toujours

valorisé par la sociologie institutionnelle. B. Picon se rappelle ainsi, du temps de sa participation au comité directeur de la Société Française de Sociologie : « J'ai essayé de plaider la cause environnementale sans aucun succès. On me disait 'pittoresque' » (cité dans Boudes, 2008). En France, les chercheurs impliqués dans la sociologie de l'environnement ont toujours dû subir cette marginalisation : A. Micoud, qui parle de la sociologie canal historique fermée sur elle-même, B. Kalaora (1998) qui montre combien la sociologie est restée un champ délaissé par ses confrères, ou encore C. Cleys (2004), qui s'impose de répondre à la question de savoir pourquoi les sociologues de l'environnement sont suspectés d'être eux-mêmes écologistes – suspicion pourtant absente d'autres domaines de la sociologie.

Dès le départ, les sociologues ont négligé le caractère heuristique de l'environnement – la complexité des dynamiques sociales et naturelles – pour le considérer comme une idéologie. Or, il faut lire la montée des préoccupations environnementales comme une revendication d'un patrimoine pour la nouvelle classe moyenne des trente glorieuses, qui vient contrebalancer le processus de dépossession généralisé du salariat : dépossession des terres, des moyens de production, de la propriété privée (Aspe, 1998). Les nouvelles formes de revendications environnementales sont le produit de la rencontre de cette transformation de la nouvelle classe moyenne avec l'écologie scientifique : « l'écologie scientifique n'a pas créé la question environnementale, mais a donné à des agents, confrontés à de nouveaux rapports sociaux un support idéologique, leur permettant d'inscrire leur comportement dans une autre rationalité » (ib.:24). En posant l'environnement comme un objet idéologique, force est de limiter l'analyse des mouvements qui s'y rattachent à des enjeux structurels qui les dépassent et à ne pas leur accorder une existence pour eux-mêmes mais pour le phénomène qu'ils illustrent – ici, principalement la montée de la classe moyenne.

Un autre enjeu de la sociologie de l'environnement demeure celui de l'interdisciplinarité et de la complexité des dynamiques environnementales. Ce chantier de recherche a lui aussi occupé les forces vives, et la revue *Natures Sciences Sociétés*, où la sociologie est relativement représentée, illustre l'intérêt pour ces thèmes. Toutefois, ces questions ont, de fait, détourné les chercheurs d'autres enjeux, dont celui de l'écologie politique. L'interdisciplinarité est semble-t-il un champ de reconnaissance pour les sociologues travaillant sur l'environnement. Dans cette perspective, ils sont plus enclins à discuter de la mise en œuvre de cette interdisciplinarité et de l'épistémologie des sciences de l'environnement plutôt qu'à entreprendre à nouveaux frais le chantier de l'écologie politique.

Ce récit n'est d'ailleurs pas strictement français ou européen. Outre Atlantique, les travaux d'inspiration marxiste se sont heurtés à un manque de reconnaissance criant. Ce n'est par exemple que plus de 25 ans après la présentation de sa théorie de l'engrenage de la production (treadmill of production), qui ouvre pourtant tout à fait la voie à une réflexion sur l'écologie, que A. Schnaiberg (2008) a pu faire école et mobiliser des chercheurs sur ce thème. D'une manière générale, la sociologie de l'environnement était assez faible sur le plan théorique et institutionnel : elle n'a pas été totalement libre du choix de ses objets, et s'est régulièrement laissée emporter par

d'autres courants, dont la sociologie des sciences, l'anthropologie de la nature, ou la sociologie et l'écologie urbaine.

Des ouvertures possibles à une analyse limitée mais réelle de l'écologie politique

Faut-il se résigner à dire que la sociologie de l'environnement a définitivement exclu l'écologie politique de son spectre de recherche ? Il est certain que ce champ disciplinaire est encore peu précis, mal défini, mais dans le même temps les réflexions sur son existence même (Buttel, 2002 ; Boudes, 2008) ont permis de le stabiliser. Autrement dit, si les débats sur les classiques et l'environnement sont toujours présents, si l'interdisciplinarité est toujours un débouché important pour les chercheurs, si les mouvements sociaux ne sont pas le cœur de cette spécialité, il n'en reste pas moins vrai que ce champ sociologique est toujours à l'affût d'une réflexion sur l'écologie politique lato sensu. Au sens large, car cette écologie politique est appréhendée à différentes échelles et sous différentes formes. Le terme le plus fédérateur pour en parler serait celui de réaction sociale généralisée, une réaction sociale portée par des revendications initialement relatives à la nature et l'environnement mais se déployant finalement dans toutes les dimensions de la société.

Les thématiques de la sociologie du risque et de la justice environnementale ont largement incarné cette définition. Elles proposent des relectures critiques des sociétés contemporaines qui, bien qu'elles ne soient pas nécessairement nouvelles, mettent en avant les entremêlements entre dynamiques naturelles et sociales. Par ailleurs, les recherches sur les controverses, la gouvernance et la participation démocratique sont de plus en plus nombreuses et s'ancrent pleinement dans l'analyse sociologique de l'environnement. A tel point qu'il est possible d'envisager que cette sociologie de l'environnement fédère ces recherches et contribue à rappeler le rôle central de l'environnement et des mouvements écologiques dans ces travaux. D'une certaine manière, en se demandant récemment si les sociologues doivent devenir les experts des controverses environnementales, Némou & Grisoni (2012) vont dans ce sens : bien que leur propos concerne davantage la relation entre expertise, distance et engagement, elles insistent sur la place croissante des sociologues dans l'analyse des controverses et, par là, sur l'importance des nouvelles formes de gouvernances où l'ensemble des formes de savoir tendent à être reconnues (malgré des contre-exemples, e.g. Alphanéry et al., 2012). Autrement dit, il existe un réel intérêt des chercheurs pour l'analyse du rôle du rapport à l'environnement dans les mobilisations et les changements sociaux. La thématique de la transition écologique va clairement dans ce sens, et de nombreux travaux pointent également cette relation à la nature comme support de mobilisation (Emelianoff & Stagassy 2010 ; Boudes, 2011, Helier & Namias, 2012). Ces derniers soulignent que à travers la demande sociale de nature, par exemple la végétalisation des villes, se joue une réappropriation de l'espace urbain par les citoyens, mais encore une prise en charge de problématiques globales comme la biodiversité ou le changement climatique. C'est certainement à travers ces deux chantiers, sur les controverses et la gouvernance d'une part, et d'autre part sur la nature comme support de mobilisation, que des travaux de sociologie de l'environnement pourraient s'ouvrir à l'écologie politique.

L'écologie politique vue par les politistes

Une ouverture récente

En science politique, les travaux sur l'écologie politique ont intéressé les spécialistes de la sociologie électorale (Boy), et des partis politiques (Sainteny, Villalba et Faucher) ou des mouvements sociaux (Roche, Ollitrault). Or, la sociologie des mobilisations, on l'a vu, a longtemps été dominée en France par l'approche de A. Touraine qui a marqué le champ de la recherche en analysant les contestations antinucléaires. Au milieu des années 1990, la science politique française a importé de nombreuses théories ou modèles venus d'auteurs anglo-américains. Le tournant a été marquant car de nombreux analystes (Rucht, Inglehart, Kandermans, MacAdam, Snow & Benford) ont travaillé notamment sur les mouvements verts et les formes de protestations des pays occidentaux, plutôt nord-américains, scandinaves ou allemands. D'un seul coup, l'univers de la recherche en science politique française s'est donc ouvert à d'autres écoles et à d'autres terrains.

Les politistes français ont alors importé une littérature qui a mis en évidence que si des traits communs montrent la transnationalité du mouvement, il n'en est pas moins resté spécifique à chaque contexte national original (Ollitrault, 2008). Ainsi, l'écologie politique est née d'une forte circulation des idées et des acteurs tout en prenant des formes singulières selon les contextes politiques, culturels et de protestation (Hayes-Ollitrault, 2013). La connaissance du contexte culturel dans lequel s'inscrit l'écologie politique donne-t-il à voir les défis singuliers que le mouvement doit relever en France ? En revanche, si en science politique française, la littérature en matière de politiques publiques, de sociologie des risques ou de sociologie des sciences est conséquente (Lascoumes, Barthes, Borras, Le Bourhis, Halpern...), nous remarquons que l'étude des acteurs de l'écologie politique a été délaissée au profit des seules études des processus de mise en œuvre d'expertise.

Les nouveaux défis pour analyser l'écologie politique

Ce manque d'analyse des acteurs au profit des décisions a pour conséquence de nous désengager d'une véritable réflexion sur les « pouvoirs », sur les modalités d'accès et de prise position dans le système politique central (gouvernement, instances décisionnelles). Le défi ne serait-il pas d'articuler étude du mouvement social qui nourrit la pensée, les modes d'action de l'écologie politique et celle des modalités d'exercice de la prise de décision lorsque le mouvement s'institutionnalise ? Cette tension travaille fortement le mouvement depuis son origine et explique nombre de ses recompositions. Parallèlement, les travaux sur l'écologie politique en tant que force politique restent marginaux puisque les politistes soit s'intéressent à sa dimension protestataire, soit n'observent les acteurs que sous l'angle des politiques publiques. Le découpage disciplinaire entre études électorales, sociologie de l'action publique (de l'expertise), sociologie des mouvements sociaux éclatent l'objet écologie politique au point que même les arguments développés par le mouvement social sont souvent renvoyés à la sociologie pragmatique (Cefaï, Thévenot) qui reprend le discours pour décrire le développement d'une mobilisation en ayant tendance à oublier que le mouvement social a déjà une histoire, une mémoire se recompose par rapport à ces luttes.

Pour preuve, Notre Dame des Landes devient peu à peu espace de protestation qui tout en le renouvelant, se situe dans le sillage des luttes écologistes telles que le Larzac et Plogoff (usage des squats, désobéissance civile, nombreuses manifestations de masse avec mise en scène de la ruralité). G. Hayes et moi-même (2011) avons mis en lumière que le mouvement social ne peut que se nourrir des représentations ambiantes de l'écologie qui se transforme sous l'effet du temps et du substrat culturel. Nous avons montré que l'écologie française comporte un volet affirmé de la défense de la terre agricole qui s'explique aussi par la présence dans le mouvement social du syndicalisme agricole (Confédération paysanne) et de sa position à l'égard de la configuration des forces syndicales et politiques. L'enjeu est de spécifier ce que peut être l'écologie politique française qui est à la fois une partie du mouvement social global et qui comporte ses spécificités propres. Autre point, le mouvement politique doit prendre en compte d'autres préoccupations qui sont souvent négligées, stigmatisées parce qu'elles relèveraient de ces mobilisations d'habitants, de profanes, de NIMBY. Or ces préoccupations portées par des groupes d'habitants socialisés à l'écologie sans être militants, commencent à se multiplier au point de « déranger » les catégories « militantes » et parfois « sociologiques ». Elles révèlent de nouvelles anxiétés sociales autour des questions de l'air intérieur, des antennes de téléphonie mobile, de l'usage de techniques. La question de la santé environnementale se diffuse, mobilise et devient une part du nouveau périmètre de l'écologie politique. Or, pour l'instant, ce versant intéresse surtout la sociologie de l'action publique et de l'expertise, ne serait-il pas intéressant d'observer comment se recompose l'offre politique de l'écologie politique, sa capacité à faire caisse de résonance avec les nouvelles demandes sociales qui émergent d'une sensibilité à l'environnement portée par des profanes ?

Il nous apparaît que l'enjeu essentiel est d'articuler les modifications structurelles d'une société dans son rapport à l'environnement qui dépend étroitement de données sociales, économiques et culturelles avec l'expression de l'écologie politique. Cette expression est elle-même dépendante de la capacité à s'insérer dans les contraintes du système politique et administratif, car même en situation d'alliance politique, le poids d'un mouvement social et sa capacité de prise de décision ou d'influence est faible (cf. le dossier nucléaire, ou le « poids » du lobby agro-alimentaire en Bretagne...)

Conclusion

L'ensemble de ces éléments permettent de légitimer un champ de recherche jusqu'à présent écarté des thématiques centrales pour des raisons d'ordre historique, contextuel, institutionnel, et non pas épistémologique ou cognitif. Au contraire, il apparaît que l'écologie politique a pleinement sa place dans les disciplines présentées, et que son analyse permettrait notamment de renouveler les approches contemporaines, notamment sur la définition même de l'environnement et de l'écologie, sur la nature des mouvements sociaux environnementaux, sur leur institutionnalisation et sur leur expression politique.